



Compte rendu de la réunion du conseil d'administration de France Horizon,

Première rencontre du nouveau conseil d'administration, élargi à 15 membres.

A noter :

- France Horizon a participé à plusieurs appels à projets **pour l'hébergement d'urgence des réfugiés** ; en particulier, son projet est retenu pour un centre de 120 places au Raincy, où seront accueillies des personnes qui devraient obtenir en deux mois le statut de réfugiés politique.
- Par ailleurs, **la direction générale évolue** avec le départ pour raison familiale du Directeur du Pôle Seniors (François Loiseau) et celle du DRH Patrick Prunier : leurs successeurs sont en cours d'identification.
- Le **GIE et la SCI France Horizon sont en cours de création** : les dossiers sont déposés au greffe du tribunal.

● **Intervention de Bruno Humbert**, Président de La Ruche, association d'entrepreneurs sociaux, **sur les enjeux de l'économie sociale et solidaire ESS et l'organisation de ses acteurs.**

A côté des associations, des syndicats, mutuelles et ONG, l'ESS rassemble aussi les entreprises sociales, qui comme leur nom l'indique, assurent un travail social (souvent des chantiers de réinsertion sociale, mais pas seulement), mais avec un statut d'entreprise et les valeurs du monde associatif. Donc du capital mais pas d'actionnaires, des marges faibles, 50 % des dividendes réinvestis dans l'activité, des écarts de salaire maximum de 1 à 5, un état d'esprit solidaire et responsable : un nouveau modèle économique qui peut permettre de compenser la baisse des subventions publiques aux associations et qui pourrait intéresser France Horizon pour son avenir, son évolution, des collaborations ultérieures.

● **Campagne de communication pour les 75 ans de France Horizon** /cefr

Les travaux photographiques effectués dans les établissements cet été avec l'appui des élèves d'écoles de photo et de professionnels, sur le thème de la relation accompagnant /accompagné seront exposés dans chaque établissement avec vernissage le 12 octobre en général, et présence souhaitée d'un administrateur. Ce travail collectif local a été bien apprécié mais le délai imparti était un peu court pour développer toutes les retombées positives.

Le vernissage de l'exposition nationale aura lieu le **5 novembre** (ou le 4) au Musée de la Porte Dorée : elle rassemblera une sélection des photos locales et sera l'occasion pour France Horizon de se faire connaître davantage, de donner de la visibilité à ses actions et de renforcer aussi son identité commune. M. Mathias Kekl sera invité tout comme notre présidente Claudine Lepage.

● **Le projet de déménagement de la Direction nationale à Paris**, dans le local trouvé près de la gare de l'Est, est reporté car on s'oriente plutôt vers une cohabitation dans un même immeuble avec les associations partenaires, qui vont faire partie du GIE ou ont souhaité créer un réseau avec France Horizon. Ce sont des associations avec lesquelles France Horizon pourra coordonner ses actions, chacun apportant son savoir-faire et créant ainsi une « chaîne de prise en charge globale inter associative » .

● Pour la mise en place d'une **structure petite enfance** dans le 17^{ème} arrondissement, France Horizon va signer un bail avec le propriétaire des locaux et lancer les travaux, tout en demandant

les financements à la CAF et à la ville de Paris : c'est un projet à faible risque, car la demande publique est forte, et les financements sûrs, mais France horizon devra faire l'avance de trésorerie. A Roubaix, pour regrouper **les activités des CHRS (dont l'un a été fermé pour insalubrité et un autre risque de l'être) et des bureaux**, l'achat d'un bâtiment devient urgent : ce changement de locaux est incontournable, il permettrait d'ouvrir des places CHRS supplémentaires ; à cet effet, l'arbitrage du préfet et de la DGCS a été sollicité, les parlementaires du CA (Mme Kammerman et M Blein) pourront appuyer la démarche ; reste à convaincre le maire de Roubaix de donner son accord à l'ouverture de ce centre.

- le CA a donné son accord pour la demande de **renouvellement des agréments « ingénierie sociale, financière et technique » et « intermédiation locative et gestion locative sociale »** relatives aux établissements Accueil et insertion de France Horizon , sans lesquels ils ne peuvent pas fonctionner de façon autonome et devraient passer par les bailleurs sociaux.

- le CA donne son accord au **projet de convention entre France Horizon , le MAEDI et le ministère des affaires sociales** pour bien définir les missions de France Horizon vis-à-vis des Français rapatriés. La difficulté est que les nouveaux textes (Code de l'action sociale et de la famille) ne connaissent plus le terme de « Français rapatriés » et que demander pour eux une priorité d'accès à certaines places en CHRS est donc « illégal » !
Pour autant, dans certaines circulaires, on évoque parfois des publics prioritaires (sortis de prison, femmes seules, réfugiés..) pour l'attribution de logement ou autre, donc les choses pourraient s'arranger avec le ministère des affaires sociales qui n'a pas encore donné son aval.
Par ailleurs France Horizon a signé une convention avec le centre de crise et de soutien du MAEDI.

- Grand sujet d'inquiétude : **l'organisation actuelle des services informatiques est préoccupante**, la direction a eu beaucoup de mal à obtenir du prestataire l'ensemble des informations utiles à l'établissement d'un audit indépendant ; le diagnostic est maintenant posé, un gros effort est à faire, un saut qualitatif et sécuritaire pour les données est prévu (après les piratages du site et de la BâL du directeur cet été). La mise à niveau de ce système est la haute priorité pour France Horizon, l'effort financier nécessaire, pas encore chiffré, sera important et le CA devra décider de la façon de financer ces coûts non prévus : fonds propres de l'association ? absorption par les budgets d'établissements ? accélération du processus en mobilisant plus de crédits ?

- Dernier point : France Horizon est en **négociation avec la DRIHL régionale sur le pourcentage de remontée des frais de siège** (actuellement 3.93 %, pas de demande d'augmentation) : ce pourcentage des budgets d'établissement remontant au siège pour le faire fonctionner s'appliquera partout. Pour l'avenir, le passage en CPOM (contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens), avec dotation globale s'imposera à tous et donnera une plus grande marge de manœuvre de gestion.

Le débat prévu sur le rapport de Mme Conway Mouret est reporté à date ultérieure faute de temps.

Une réunion intéressante, chargée, mais où les débats sont ouverts. La qualité du travail de la direction et des documents de présentation des dossiers facilite la tâche des administrateurs et la transparence lors des prises de décision.